

Communiqué

Soudan / CPI

Quand les insultes aux victimes de crimes commis au Darfour cesseront-elles ?

**Un chef de milice Janjaouid présumé responsable de crimes contre l'humanité et
de crimes de guerre, faisant l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI,
est remis en liberté par les autorités soudanaises**

Paris, La Haye, Londres, Khartoum, 3 octobre 2007 – La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et son organisation membre, *Sudan Organisation Against Torture* (SOAT), dénoncent fermement la remise en liberté par les autorités soudanaises de Ali Muhammad Al Abd-Al-Rahan (alias Ali Kushayb), pour “manque de preuve”, selon le ministre des affaires étrangères Lam Akol, qui a fait une déclaration publique à ce sujet hier.

Ali Kushayb, chef de milice Janjaouid, fait l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par la Cour pénale internationale (CPI) le 27 avril 2007 pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis en 2003 et 2004.¹

« La remise en liberté de Ali Kushayb, faisant l'objet de 51 chefs d'accusation de meurtre, viol, actes de torture et autres crimes graves commis contre des civils, peu après la nomination de Ahmed Haroun, autre suspect de crimes de guerre recherché par la CPI, à la tête d'un comité d'enquête sur les violations des droits de l'Homme au Soudan,² est une insulte aux victimes, démontre d'un manque total d'engagement du gouvernement soudanais envers la justice et diminue sérieusement les possibilités de mettre fin à l'impunité pour les crimes commis au Darfour et d'arriver à une paix durable dans la région », a déclaré Souhayr Belhassen, Présidente de la FIDH.

La FIDH et SOAT:

- demandent au gouvernement soudanais de coopérer avec la CPI en arrêtant et transférant Ali Kushayb et Ahmad Haroun, tous deux présumés responsables de crimes de guerre et crimes contre l'humanité ;
- appellent la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité des Nations unies, qui a déféré la situation au Darfour à la CPI, et les 105 Etats parties au Statut de la CPI, à dénoncer publiquement ce manque de coopération et à rappeler le besoin et l'importance de l'exécution des mandats d'arrêt de la CPI pour les victimes voulant obtenir vérité, justice et réparation pour les crimes qu'elles ont subis.

1 Voir le communiqué de presse FIDH-SOAT du 4 mai 2007 : « Le Soudan doit remettre un ministre en exercice et un chef des milices Janjaouid à la Cour pénale internationale », <http://www.fidh.org/spip.php?article4267>

2 Voir le communiqué de presse FIDH-SOAT du 10 septembre 2007 : « Soudan: un nouveau pas vers l'impunité », <http://www.fidh.org/spip.php?article4678>